Date de réception préfecture : 24/06/2022

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité





# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président: Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44 Nombre de présents participant au vote : 33

Nombre de membres en exercice : 44 Nombre de procurations : 5

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Pierre PRIBETICH
Monsieur Thierry FALCONNET
Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Rémi DETANG
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Jean-François DODET
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Dominique GRIMPRET
Madame Danielle JUBAN
Monsieur Jean-Claude GIRARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU

Madame Marie-Hélène JUILLARDRANDRIAN
Monsieur Nicolas BOURNY
Madame Céline TONOT
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Benoît BORDAT
Madame Brigitte POPARD
Madame Christine MARTIN
Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Monsieur Laurent GOBET

Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Gérard HERRMANN
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Jacques CARRELET DE
LOISY
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe BELLEVILLE

#### Membres absents:

Monsieur Jean-Patrick MASSON Madame Claire TOMASELLI Madame Karine HUON-SAVINA Monsieur Lionel SANCHEZ Monsieur Patrick BAUDEMENT Madame Monique BAYARD Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN

Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY

DM20220623\_11 N°11 - 1/2

## OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Subvention 2022 à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté

Une nouvelle édition du Grand Déj des associations organisée par la Fédération Régionale des MJC Bourgogne Franche-Comté aura lieu le 11 septembre prochain et a pour objectifs :

de rassembler les associations bourguignonnes en un même lieu, durant une journée afin de les faire connaître du grand public ;

de favoriser les rencontres et échanges entre associations et institutions ;

de donner un espace aux partenaires institutionnels pour montrer leur engagement au service de la vie associative.

Cet événement est un temps fédérateur important pour tous les acteurs locaux, avec près de 300 associations réunies et 6 000 visiteurs concernés en 2021.

Cette manifestation se déroulera à nouveau au sein du parc de la Toison d'Or, transformé en village. Des « quartiers » thématiques regrouperont les associations sous des tentes pour présenter leurs activités, avec également des espaces ouverts pour des animations et ateliers de découvertes. En complément, une programmation « officielle » viendra ponctuer l'ensemble de la journée (concerts, spectacles, etc.).

Dans la mesure où cette démarche s'inscrit dans ses priorités en terme d'accompagnement des acteurs associatifs, notamment au titre de la Politique de la Ville et dans un contexte particulièrement sensible pour les associations avec les baisses de financements envisagées, Dijon Métropole se propose de soutenir l'événement en allouant à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté une subvention de 21 000 €.

# Le Bureau, Après en avoir délibéré, Décide :

- **de mandater** le Président pour signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
- d'approuver le versement d'une subvention de 21 000 € à la FRMJC Bourgogne Franche-Comté ;
- d'inscrire et de prélever les crédits nécessaires sur les budgets 2022 de Dijon Métropole.

Scrutin Pour: 38 Abstention: 0

Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Dont 5 procuration(s)

DM20220623\_11 N°11 - 2/2